L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 2 AOUT 1900.

M. D'HELLENCOURT,
Rédacteur et directeur.

Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

M. F. T. Langevin, notaire à St. Isidore est mort jeudi dernier à l'âge de 85 ans.

M. F. T. Langevin était le père de Monseigneur Langevin, notre vénéré archevêque.

Nous savons être l'interprète des ssntiments qui animent nos lecteurs, en assurant Sa Grandeur, de la part profonde que tous prennent à la douloureuse épreuve, dont gémit son amour filial.

La mort est une délivrance pour l'âme chrétienne que Dieu rappelle à lui, mais la douleur et les larmes sont l'apanage de ceux qui restent, et de toutes les douleurs dont puisse être déchiré le cœur humain, en est-il de comparable à celle d'un fils ?

Très respectueusement, nous prions notre Archevêque de bien vouloir accepter l'expression de nos plus sincères sympathies.

La question Chinoise

(Suite et fin)

L'on peut dire en toute sincérité que le coup de force de l'Allemagne sur Kiao-Tchéou, ouvrant l'ère des compensations sous formes de concessions territoriales ou industrielles, a causé les perturbations actuelles et préparé les évènement.

L'action de la Russie, est loin de pouvoir être assimilée à celle de l'Allemagne, et pour cette simple raison, c'est que la religion russe s'interdit formellement l'évangélisation; les russes n'ont point de missionnaires. Leur dévorante ambition restait donc isolée, sans compromission possible avec le travail des apôtres chrétiens.

Les Russes du moins ont une qualité, la franchise ; ce sont des conquérants, qui marchent en avant la visière haute; aux yeux des Chinois, ils sont l'envahisseur, sans doute, mais l'envahisseur du temporel, sans relation avec le spirituel. Ils violent le territoire, mais s'inquètent peu des traditions religieuses qu'ils semblent ignorer.

La différence est sensible.

Revenons à l'Allemagne, car pour lourde que soit la responsabilité qui aujourd'hui s'attache à elle, par suite de sa brutale et cynique intervention à Kiao-Tchou, cette responsabilité est autrement terrible quand on lève un coin du voile qui cache ses odieuses mênées.

L'Allemagne, dont les ambitions coloniales ne sont un mystère pour personne, a depuis longtemps compris la puissance de l'évangélisation, et l'influence considérable que cette œuvre apostolique pouvait apporter à la réalisation de ses ambitions.

Ainsi s'est elle attachée à briguer en Chine comme en Turquie le rôle de protectrice de la chrétienté.

Depuis des temps immémoriaux la France était la protectrice reconnue des intérêts chrétiens en Chine; il s'agissait de la déposséder de cette mission sacrée, et dès 1879 l'Allemagne commença ses intrigues secrètes.

Nous pourrions rappeler comment, par d'habiles progressions, et grâce à l'appui du Cardinal Ledochowski, le père Auzer, missionnaire allemand, devint vicaire apostolique en Chine, avec caractère épiscopale; comment avec l'aide de l'Angleterre, Mgr. Auzer entreprit, pour se débarasser du protectorat de la France, de se faire nommer nonce à Pekin; comment enfin en 1887, n'ayant pu réussir dans cette tentative, Mgr Auzer, mit de son autorité privée, sans que Rome eut à intervenir, le vicariat de Chang-Toung méridional sous la protection de l'Allemagne.

Quatre ans après, en 1891, il demanda à la chancellerie de Berlin des passeports que, jusqu'alors chaque missionnaire séjournant en Chine, réclamait à la France.

Ainsi, donc, en Chine, comme en Palestine, l'Allemagne a trafiqué et commercé avec la religion, dans l'intérêt exclusif de ses ambitions politiques.

Et ce aperçu du rôle joué par elle en Orient, sous le couvert de la religion pour en arriver au coup de théatre de Kiao-Tcheou, servira à mieux comprendre, tout l'odieux qui s'attache à cette simonie impériale.

Ces mênées viles et cupides, auxquelles fut mêlé le cabinet Chinois, ne purent que contriquer à rejetter du discrédit sur l'œuvre de l'Evangélisation; à accroitre les soupçons des fils du Celeste Empire, contre la religion de Christ, rabaissée au niveau des intérêts politiques.

Ce sont là des vérités aujourd'hui indiscutables, que les principaux intéressées ont reconnues depuis longtemps.

Mgr Favier le grand et noble apôtre, avait compris tout le danger qui résultait pour la religion catholique, de ces interventions intéressés des puissances sous le couvert de la religion; il avait, avec une élevation de vues et une justesse de coup d'œil merveilleux, trouvé la solution parfaite.

En mars 1899 il obtint du gouvernement Chinois la reconnaissance de la religion et du culte catholique en Chine. Un décret impérial assimilait le clergé, chrétien à la hiérarchie des fonctionnaires de l'Empire du Milieu.

Le paragraphe 4 du décret était ainsi conçu.

"Lorsqu'une affaire de mission grave et importante surviendra dans une des provinces, quelle qu'elle soit, l'évêque et les missionnaires du lieu devront demander l'intervention du ministre ou des consuls de la Puissance à laquelle le pape a confié le protectorat religieux"

Cette puissance chargée par le pape du protectorat des intérêts chrétiens, c'est la France.

Il est facile de saisir toute l'importance de ce décret. Il faisait disparaitre la possibilité des compétitions et mettait l'Eglise a l'abri des tentatives de chantage, des que peuples plus avides que pieux, pouvaient essayer sous le couvert de la religion.

Une lettre de Mgr Favier publiée dans les "Missions Catholiques" montre quel compte exact il se faisait de la situation.

" A moins d'avoir été sur la brèche, avec le représentant actuel de la France à Pekin, on ne comprendra jamais (écrit le distingué prélat), les efforts qu'il a du faire pour emporter d'assaut certaines positions, CONSERVER MALGRÉ TOUT, L'ESTIME DU GOUVERNEMENT CHINOIS, empêcher par son énergie et sa prudence de plus grands malheurs etc. etc."

Hélas, cet estime du gouvernement Chinois que Mgr Favier sentait si nécessaire, était déjà trop ébranlée par les détestables mênées des puissances européennes, et le remède obtenu après tant d'efforts, arrivait trop tard.

Il y aurait un chapitre intéressant à écrire aussi sur les missions protestantes, mais nous préférons laisser dans l'ombre ce côté de la question, le sang des martyrs efface les fautes qui ont pu être commises.

Cet exposé de la situation était nécessaire, à une heure où le fanatisme des ennemis de l'Eglise s'exerce contre les dévoués apôtres de la religion catholique et prétend rejetter sur eux la responsabilité d'une catastrophe, dont ils sont eux mêmes les victimes, et ce qui est pire encore, dont souffrira, l'œuve de l'Évangelisation pour laquelle ces martyrs ont versé leur sang.

Si l'ambition effrénée des puissances, si les rivalités de prépondérance ont largement contribué à provoquer la révolution actuelle, il y a cependant d'autres causes, encore mystérieuses que l'avenir éclaircira.

Il ne faut pas oublier que l'Islam compte un nombre considérable de zélateurs en Chine.

En 1878, M. Vasilieff, chef de la mission russe, évaluait le nombre des mahométans dans l'empire chinois à dix millions ; d'après le comité panislamique de Constantinople, ce nombre en 1898 s'élevait à 80 millions.

Pour qui connait le prosélytisme ardent des prêtres de l'Islam, la haine invétérée et agressive du Mahométisme contre la Croix, il est permis de soupçonner que l'influence de l'Islam a joué un rôle important dans l'explosion soudaine de fanatisme, dans le soulèvement des sociétés secrètes, si nombreuses en Chine.

Et ce n'est pas là le moindre danger, que le développement constant de cette religion au sein du Céleste Empire, si l'on considère que l'œuvre des missionaires chrétiens, si compromise par la révolution actuelle peut seul lutter contre l'influence peronicieuse du Croissant.

Le Senat

Les rares défenseurs du Sénat auront peine désormais à se faire écouter, sans soulever d'unanimes protestations.

La conduite du Sénat durant la présente session a été tellement partisanne, que d'ardents journaux tories, comme la PRESSE sont obligés de blâmer nettement l'attitude de nos Pères Conscrits.

Il est difficile, en effet, de trouver la moindre excuse valable, ont à la conduite tenue par les sénateurs conservateurs, au sujet du projet de loi réduisant la taxe sur les journaux.

Cette taxe qui pèse si lourdement sur les journaux locaux, avait été mise en vigueur pour diminuer le déficit qu'entrainait la réduction du port des lettres de 3 à 2 centins.

Quelque lourde qu'elle fut pour la presse provinciale, le motif honorable qui l'avait inspirée pouvait justifier le Maitre Général des postes d'avoir pris une telle mesure. Le bien qui résultait pour l'ensemble du peuple de l'abaissement du port des lettres, l'emportait assurément sur les inconvénients dont avait à souffrir, la corporation des éditeurs de journaux.

Mais comme, dès cette année, l'augmentation du nombre des lettres permettait d'espérer un relèvement dans le budget des Postes, M. Mulock proposait de réduire la taxe sur les journaux.

Rien de plus raisonnable et de plus juste.

Mais le Sénat qui sait tout le désagrément du fardeau imposé aux éditeurs, a cru faire un coup de maitre en refusant de consentir à la diminution de taxe proposée par le gouvernement.

Ils ont montré là nos bons sénateur sans excuse possible, toute la mesquinė partisannerie, dont leur âme rancunière de vieillards irresponsables, est pleine

Sans parler du bill de Redistribution des comtés électoraux, tué par eux, leur conduite à l'égard de Québec en refusant de lui accorder les trois juges nouveaux reclamés par le parlement provincial, et adoptés par le parlement fédéral, rend particulièrement odieuse, la misérable politique d'obstruction inaugurée par le Sénat conservateur depuis l'arrivée au pouvoir du parti libéral.

Patience ; le fossé se creuse, dans lequel ira bientôt dormir son dernier sommeil, le Sénat irresponsable, tel que nous l'impose la constitution actuelle.

A quelque chose malheur est bon, dit le proverbe ; l'outrageante partisannerie de notre Sénat conservateur, nous aidera à hâter un changement, dont la nécessité, après l'expérience des trois dernières années, s'impose désormais, sans discussion possible.

Sage Administration.

On ne saurait trop en vouloir à nos bons conservateurs, si ne sachant où mordre pour discréditer le régime libéral, ils en sont réduits à blâmer le gouvernement Laurier sur l'augmentation du budget.

Il leur faut bien trouver quelque chose à critiquer ; et la pénurie des arguments valables est telle, qu'ils s'agrippent là où ils peuvent.

Il est aussi ridicule de blâmer le gouvernement Laurier, parceque les budgets augmentent, que de blâmer un propriétaire parceque ses revenus grandissant, il se permet de dépenser d'avantage, pour améliorer son domaine.

Si les libéraux dénonçaient les budgets sans cesse croissants du gouvernement conservateur, c'est que ces budgets se chiffraient par des déficits

Ils s'objectaient à une augmentation de dépenses que ne justifiait pas l'état financier du pays.

Augmenter de $1000,000 les dépenses d'un budget qui se solde par $4,000,000 de déficit est un gaspillage inexcusable.

Mais augmenter de $15,000,000 un budget qui laisse encore malgré cette augmentation un surplus de $7,000,000 est une œuvre d'excellente administration, dans un pays jeune comme le notre qui requiert des travaux considérables pour aider à son développement.

Si je n'ai que $100 de revenu et que j'en dépense $150, je suis un prodigue et un fou ; mais si mon revenu est de $500 et que j'en dépense $400, je suis un sage et un économe.

C'est là une vérité incontestable.

Telle est exactement la conduite du gouvernement Laurier.

Depuis quatre années qu'il est au pouvoir, ses budgets se sont tous chiffrés par des surplus ; celui de l'exercice dernier se monte à lui seul au joli chiffre de $7,500,000.

L'augmentation continuelle du commerce et de l'industrie a eu pour résultat d'augmenter d'une façon sensible ses revenus.

En trois années de 1896 à 1899 l'augmentation du commerce a été de $82,135,853 sous le régime libéral soit une moyenne de 27 millions par année, tandis que pendant 18 années de régime conservateur, le commerce du Dominion n'a augmenté que de $66,619,906, soit une moyenne de $3,700,000.

27 millions par an au lieu de $3,700,000 !

Le gouvernement avait à choisir entre deux solutions pour l'emploi de cette immense augmentation de revenu; amortir la dette, ou consacrer ces surplus à l'amélioration du pays.

Il a sagement décidé qu'un pays jeune comme le notre, et si vaste, avait besoin de développer ses voies de communications, ses canaux, et il a consacré a cette œuvre de progrès les surplus que lui procurait la prospérité commerciale du pays.

Qui donc oserait le blamer ? L'argent consacré a ces travaux, ne retournera-t-il pas au pays, dont il facilite le progrès ?

Les conservateurs ont beau jetter les hauts cris et feindre une indignation hypocrite, ils ne réussiront pas à tromper le peuple, qui pense, qui réfléchit.

Le peuple ne souhaite qu'une chose c'est que la prospérité actuelle continue afin de permettre au gouvernement de continuer l'œuvre de progrès qu'il poursuit pour le plus grand bénéfice de l'avenir du Dominion

Pouvoir dépenser beaucoup, tout en équilibrant son budget, n'est-ce point le désir de tous, petits et grands.

Monsieur "tout le monde" a raison et le gouvernement aussi.

La folie anti-papale.

Qui jamais pourra sonder les profondeurs ténébreuses du fanatisme qui caverne en certains cerveaux ?

Un anarchiste, l'un des ilotes de cette secte infernale, commet un épouvantable meurtre, assassine un prince, le roi Humbert

Avant hier c'était le président Carnot hier l'impératrice d'Autriche, aujourd'hui c'est le roi d'Italie, qui tombe victime de l'horrible secte.

Président, impératrice, roi, tous sont mort pour satisfaire l'odieuse haine de ces sectaire contre l'autorité!

L'univers le sait; les assassins fanfarons l'ont clamé avec orgueil.

Cependant, il se trouve des journaux de Londres, (dont le GLOBE,) assez fanatiques, odieusement fanatiques, pour vouloir rejetter sur le Souverain Pontife, la responsabilité morale de l'assassinat du roi Humbert !

(Suite a la 5ième page)